

Découvrez l'Envers du Val-de-Travers !

Balade pédestre accompagnée dans l'Envers du Val-de-Travers, là où la terre est mouvante, et où les eaux ont sculpté un paysage plein de vie

A la découverte des alpages du sud du Val-de-Travers, avec un bon repas là-haut, la dégustation d'une spécialité locale, et la visite de quelques richesses naturelles et culturelles de Môtiers...
Participez à cette balade accompagnée par l'un de nos guides diplômés, gage de sécurité, de convivialité, et de curiosité satisfaite !

Points forts :

Apprenez-en plus sur l'Areuse, la rivière du Val-de-Travers

Pourquoi la terre est mouvante en face du village de Travers ?

Les **forêts jardinées** de l'Envers, qu'est-ce que c'est ?

Le Musée du Club Jurassien, sur l'alpage de La Banderette (seulement le dimanche)

Repas montagnard dans une auberge isolée

Le vallon de Riau et son abri noyé dans la nature

Le site de la **cascade (également appelée « Cascade Jean-Jacques Rousseau ») et grotte de Môtiers**

Dégustation de Mauler, d'absinthe, ou d'une glace à la Ferme

Accompagné par un professionnel, fin connaisseur de la région



Informations pratiques :

Départ : Travers, gare CFF, 8h45
Arrivée : Môtiers, gare TransN, vers 17h

Durée env. 8 heures, dont 3h30 de marche effective
Rythme de marche régulier, mais non soutenu
Dénivelé montées + 420 m. descentes – 435 m.

Un bon équipement de montagne est nécessaire pour cette excursion. En particulier, de bonnes chaussures de marche aptes à parcourir des terrains rocailleux ou boueux sont requises.

Avoir avec soi de quoi se protéger efficacement contre les intempéries et le froid (en montagne, les conditions changent vite) : lunettes de soleil, crème solaire, un peu à boire, en-cas sucré.



Dates : **mercredi 16 août**
(ainsi que sur demande, pour groupes)

A la date ci-dessus, départ dès un participant inscrit ! Sinon, un minimum de 6 participants aux prix indiqués ci-dessous est nécessaire pour que l'excursion ait lieu.

Prix : **CHF 85.-** par personne (base 10 participants)
CHF 14.- supplément par personne pour groupe inférieur à 10 participants

Comprenant la prestation de l'accompagnateur, les visites et la dégustation, le dîner avec dessert et les boissons non-alcoolisées.

Inscription obligatoire de préférence au moins 7 jours à l'avance.